



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/07/2021

Dossier complet le :

12/07/202

N° d'enregistrement :

2021-11341

1. Intitulé du projet

Modification de la décision d'examen au cas par cas N°2020-10039

Suppression de 6307.20M² de serres agricoles pour le compte de la EARL MOUNES représentée par Monsieur DUPONT XAVIER

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL MOUNES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DUPONT XAVIER

RCS / SIRET

8 8 5 3 2 7 6 9 2 0 0 0 1 2

Forme juridique

EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
rubrique 39a	<p>construction de 9936M² de serres agricoles plastiques pour de la culture hors sol de fraises.</p> <p>Permis de construire modificatif à déposer</p> <p>dossier loi sur l'eau non modifié (bassins conservés)</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Permis de construire initial de 16243.20M² (PC N°064 195 20 P0002 accordé le 10.02.2021)

permis modificatif pour suppression de 6307.20M² de serres sur ce permis

4.2 Objectifs du projet

Le client, en cours d'installation : jeune agriculteur, souhaite réaliser des cultures sous serres de fraises en plus de son activités de céréales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Création de 9936M² de serres agricoles pour la culture de fraises hors sol..

Les surfaces et les volumes des bassins seront inchangés par rapport au permis initial :
création d'un bassin d'orage et bassin de stockage pour les eaux pluviales des nouvelles serres volume +/-2122M³
et création d'un bassin étanche pour les drainants des serres volume +/-150M³

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

avoir une bonne production , un bon rendement dans de bonnes conditions de travail pour les cultures et pour le personnel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire modificatif

Etude d'impact au cas par cas modificatif

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
9936M ² de serres agricoles pour production de fraises hors sol	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

lieu dit "LANOT"
64410 COUBLUCQ

Coordonnées géographiques¹

Long. _ 0 ° 3 5 ' 6 4 " 33 Lat. 4 3 ° 5 4 ' 4 8 " 62

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

64410 COUBLUCQ

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucunes zones natura 2000, ZNIEFF I & II n'est présentent sur la commune de COUBLUCQ
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas impactée par des zones humides

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	commune non concernée
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>création d'un bassin d'orages pour contrôler les écoulements eaux pluviales dans les fossés existants, additionné à un bassin de stockage pour l'irrigation un deuxième bassin étanche sera créé pour récupérer les eaux drainantes des surplus d'irrigation des cultures sous serres. Il sera vidangé et servira d'engrais pour les cultures de céréales</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Tous les enjeux importants ont été identifiés et pris en compte dans le projet

- Le projet est conçu de manière à limiter sa consommation sur la ressource en eau en réutilisant au maximum les eaux de toiture des serres,
- Les volumes d'eau ruisselants sur les serres sont stockés dans un bassin de rétention et rejeté avec un débit régulé au fossé longeant l'exploitation,
- L'accès aux parcelles sera conservé et élargi,
- Aucun impact sanitaire généré par la construction et l'exploitation des serres,

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne fait pas l'objet d'une étude environnementale de part de sa surface inférieure à 1Ha et de son implantation à proximité d'exploitation agricoles voisines tout autour. Il n'est pas concerné par des espaces protégés (natura2000, ZNIEFF, zone humides) ni par un PPRI.

- Pas d'impact ni de bruit ni d'odeur pour les habitations les plus proches ou pour les utilisateurs du site.
- Pas d'impact sur le risque inondation.
- Pas d'impact environnemental sur la faune car les terrains sont déjà en culture et qu'ils sont entourés d'autres terrains agricoles également en culture.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

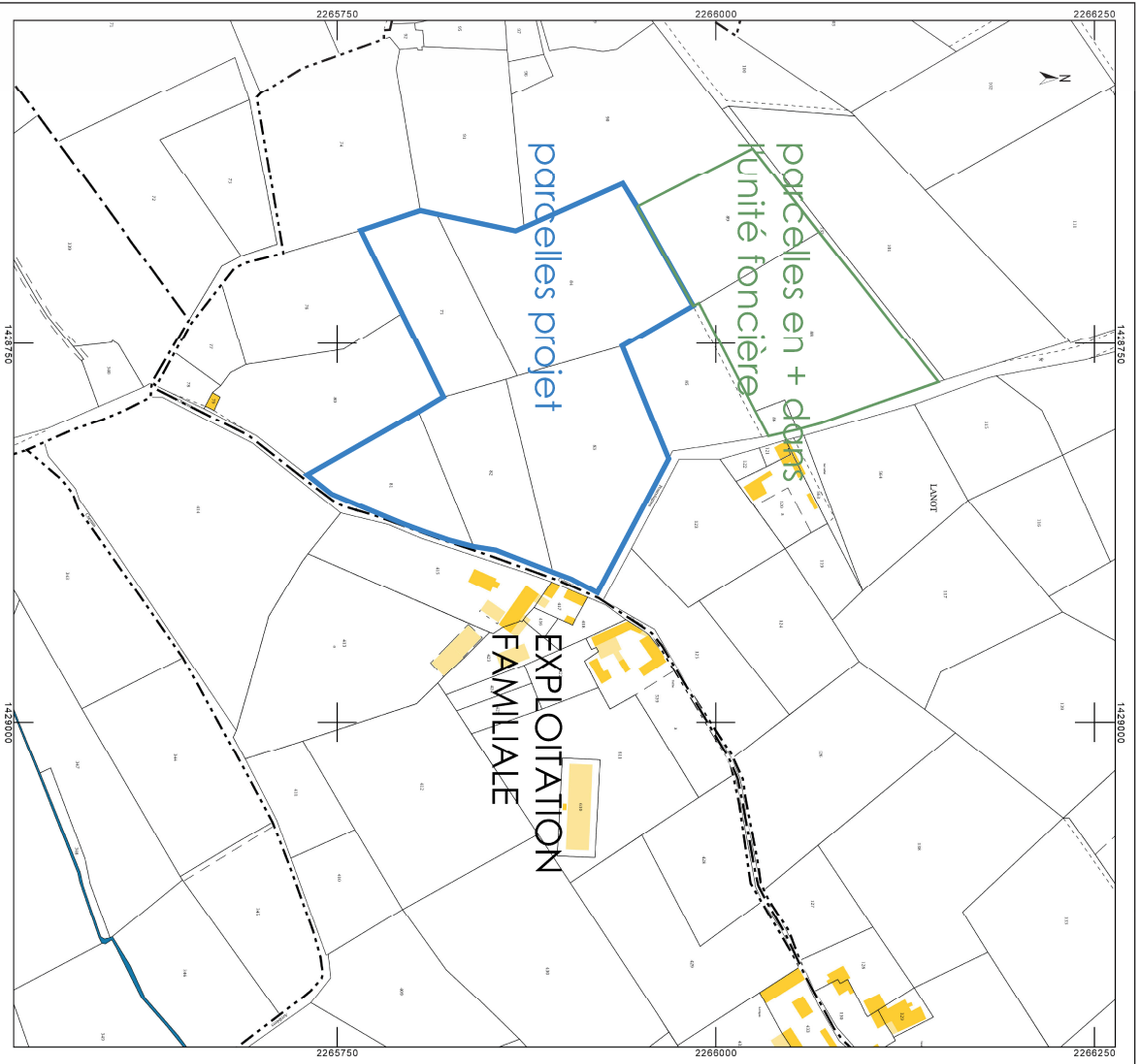
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à COUBLUCQ (64410)

le, 06 juillet 2021

Signature





PLAN DE SITUATION & CADASTRAL

Permis modificatif : Suppression de 6307.20M² de serres agricoles

"Lanot" - 64410 COUBLUCQ

EURL MOUNES - M. DUPONT XAVIER - 60, ch de Roquehort - "Bailho" - 64410 COUBLUCQ

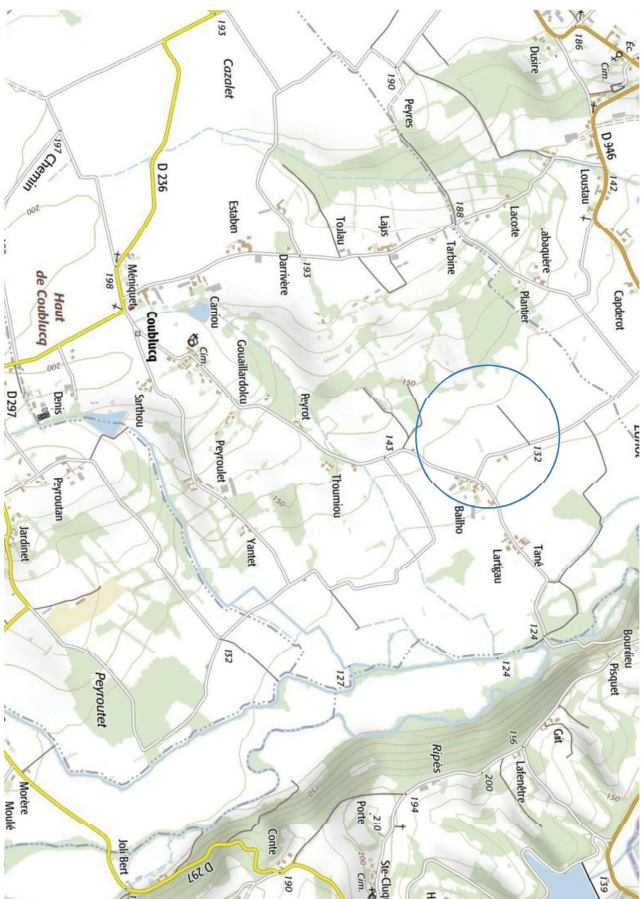
Réf : PC EI DUPONT-2021.07.06 N° dossier : 20 066 Destinataire : br 06.07.2021

Atelier d'architecture frederic joly

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
 • Tél : 05.53.79.60.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

E.I.

2a

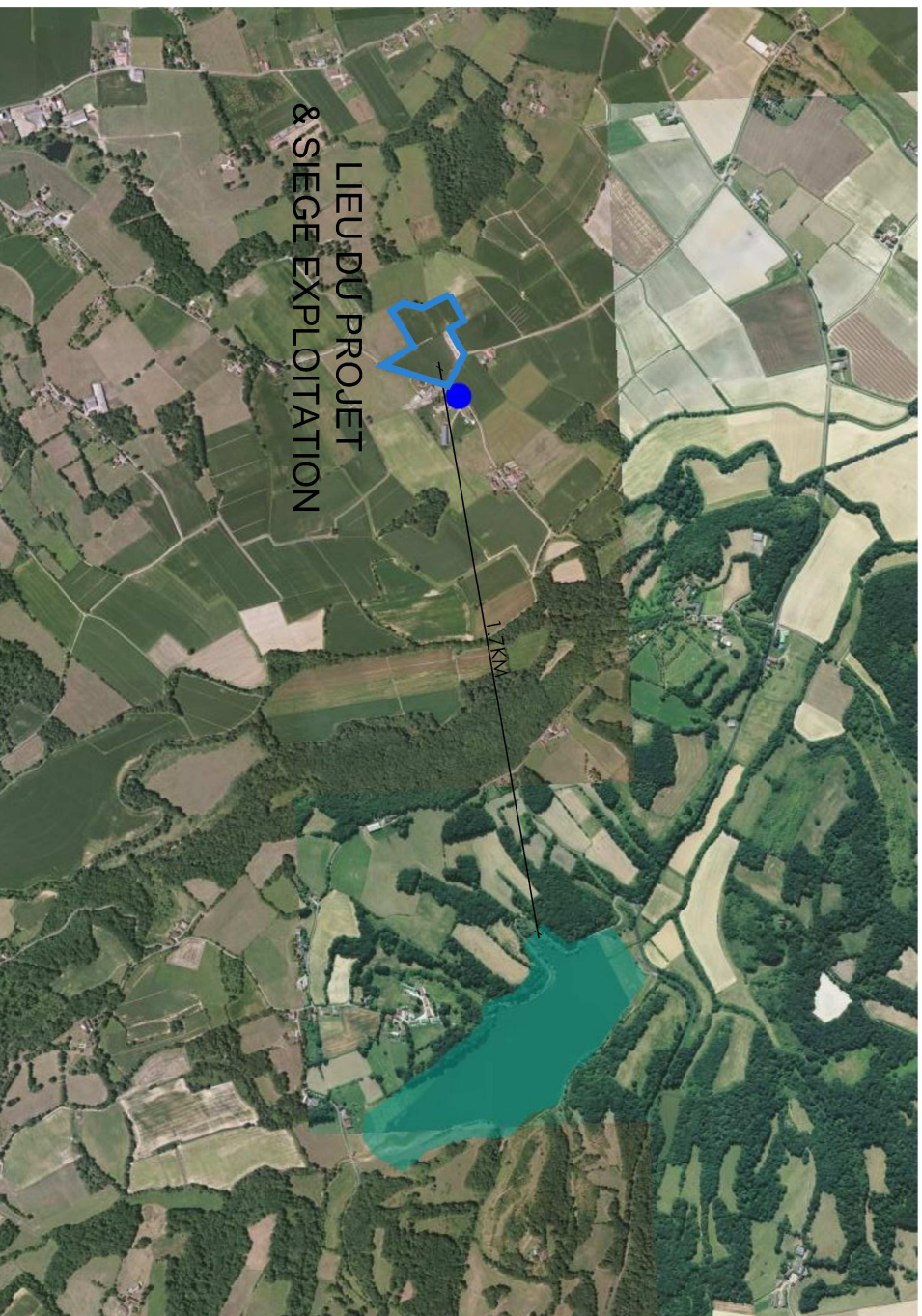


L'atelier d'architecture F. JOY-SEIAR.
 Architecte D.P.L.G.
 13 Place Papon Lagrave
 47260 GRANGES SUR LOT
 Tél: 05 53 79 60 60 - Fax: 05 53 79 02 02
 Site: www.archijoly.fr

SIGNATURE MAITRE D'OUVRAGE

SIGNATURE ARCHITECTE
 NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

ZONES HUMIDES A PROXIMITE



ZONES NATURA 2000 et ZONES ZNIEFF I & II



ZONES HUMIDES & PROTEGEES

Permis modificatif : Suppression de 6307.20M² de serres agricoles

"Lanoir" - 64410 COUBLUCQ

EARL MOUNES - M. DUPONT XAVIER - 60, ch de Roquehort - "Bailho" - 64410 COUBLUCQ

Réf. : PC El DUPONT-2021.07.06

N° dossier :

20 066

Dessinateur :

br

06.07.2021

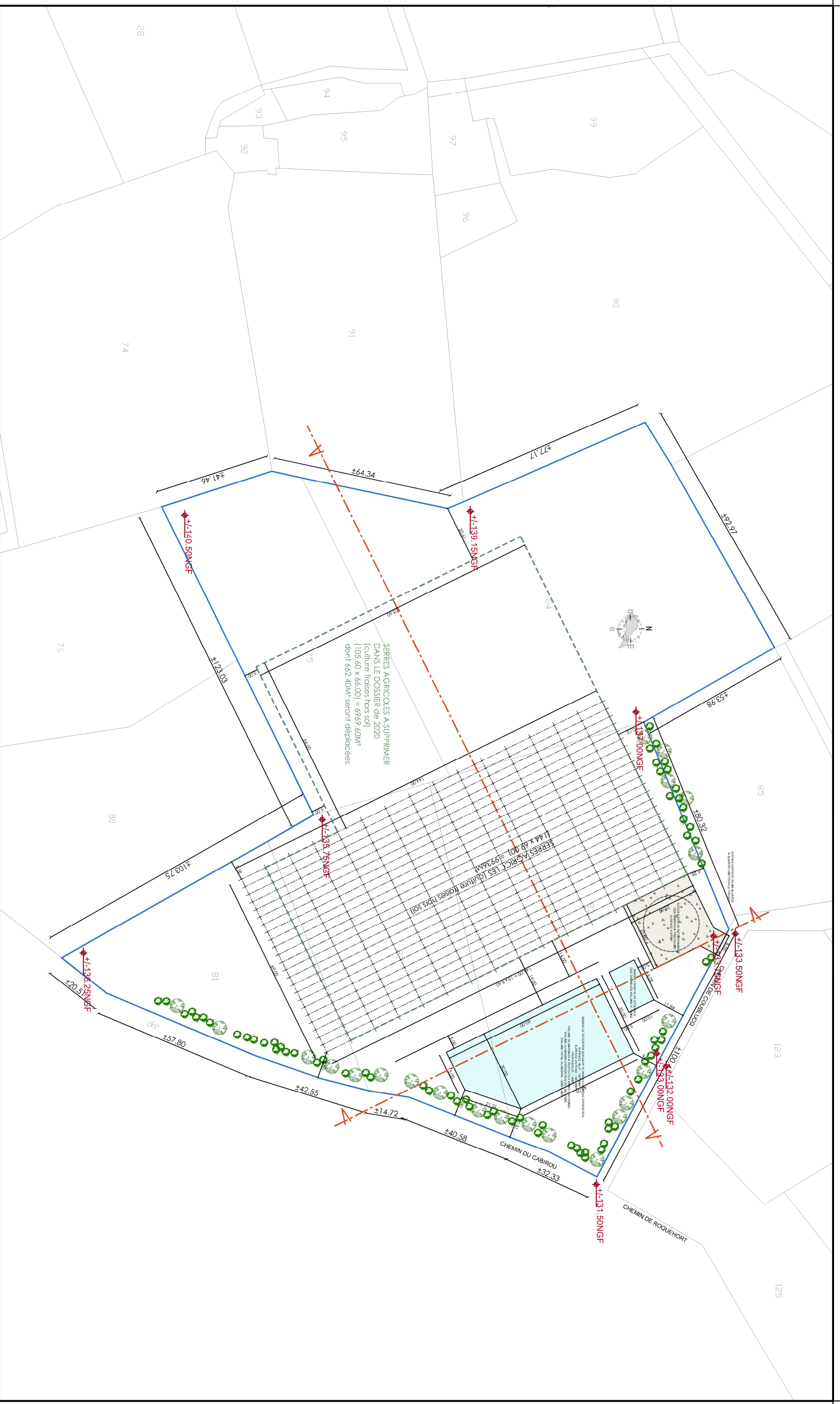
E.I.

2b

SIGNATURE ARCHITECTE

L'atelier d'architecture F. JOLY-SEARI
 Architecte D.P.L.G.
 13 Place Papon Lagrave
 47260 GRANGES SUR LOT
 Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
 Site: +33 430 439 0016

SIGNATURE MAITRE OUVRAGE



PLAN DE MASSE - PERMIS MODIFICATIF

1 / 1250°

Permis modificatif : Suppression de 6307.20M² de serres agricoles

"Lanot" - 64410 COUBLUCQ

EARL MOUNES - M. DUPONT XAVIER - 60, ch de Roquehort - "Bailho" - 64410 COUBLUCQ

Réf. : PC EL DUPONT-2021.07.06 N° dossier : 20 066

Dessinateur : 06.07.2021

br 4C

E.I.

4C

Atelier d'architecture Frederic Joly

S.T.L.A.R.L. au capital de 200 000,00€ - R. C. S. Aju - 490 438 839 - N. SIRET 490 438 839 0002

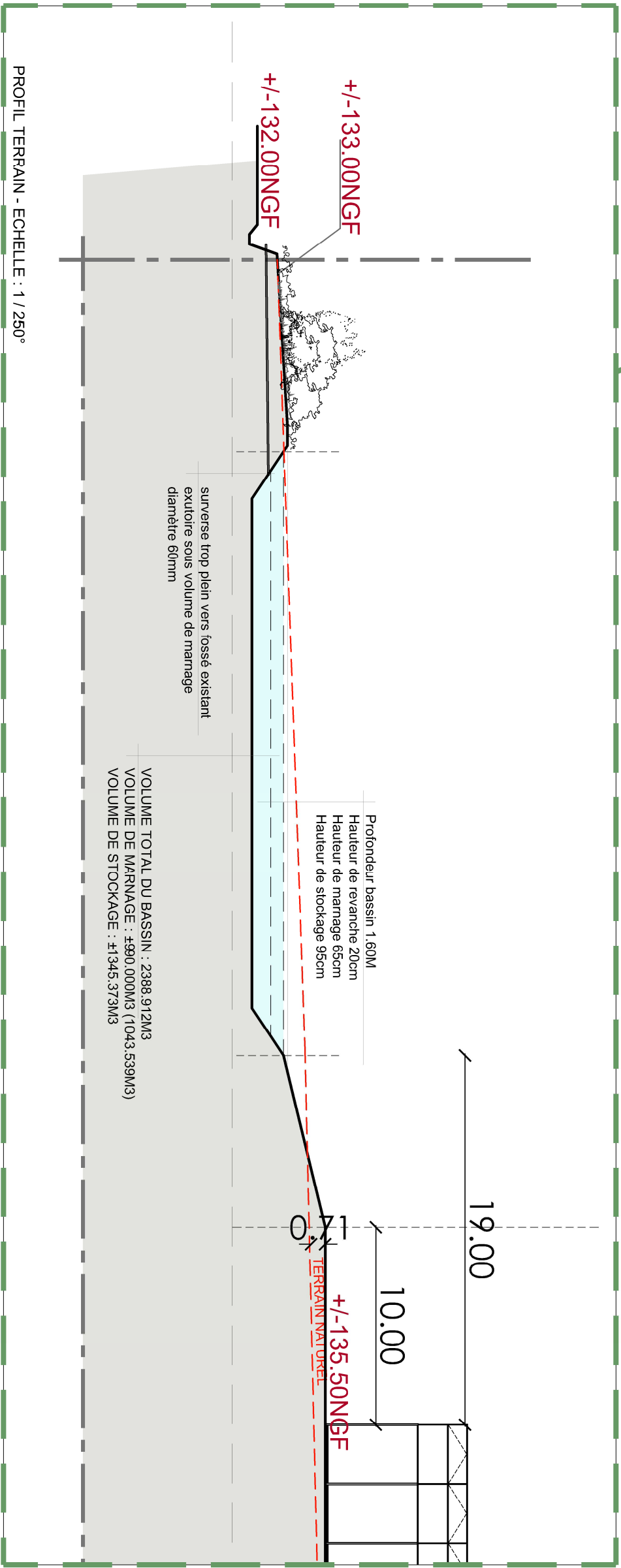
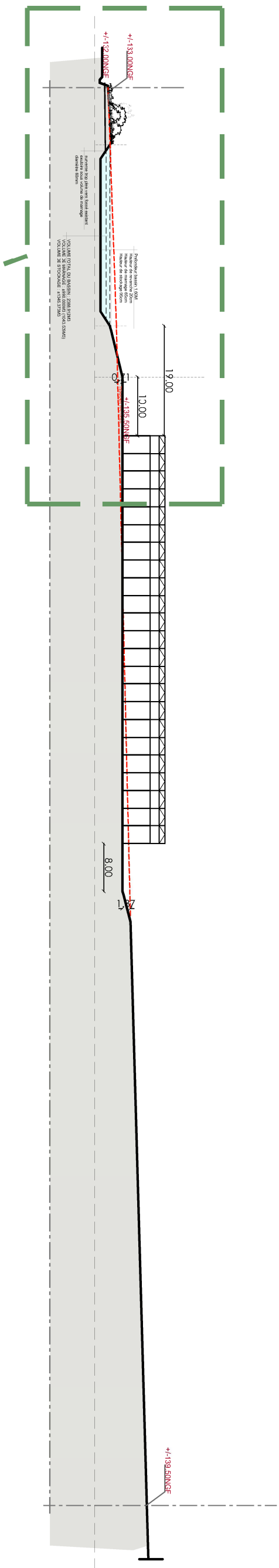
13 Place Papou Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archijoly@archijoly.fr

L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARI
Architecte D.P.L.G.
13 Place Papou Lagrave
47260 GRANGES SUR LOT
Tél: 05 53 79 50 60 - Fax: 05 53 79 02 02
Site: 790 436 899 00016

SIGNATURE ARCHITECTE

NOIA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont donc propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.

SIGNATURE MAITRE OUVRAGE



PROFIL DU TERRAIN - PERMIS MODIFICATIF

Permis modificatif : Suppression de 6307.20M² de serres agricoles

"Lanoir" - 64410 COUBLUCQ

EARL MOUNES - M. DUPONT XAVIER - 60, ch de Roquehort - "Bailho" - 64410 COUBLUCQ

Réf : PC El DUPONT-2021.07.06 N° dossier : 20 066 Dessinateur : br 06.07.2021

E.I.

4f

L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARI
Architecte D.P., G.
13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES / LOT
Tél. 05 53 79 50 60 - Fax 05 53 79 02 02
Site 796 436 899 700 16

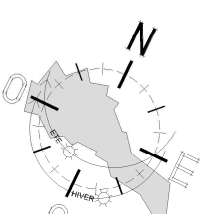
Atelier d'architecture Frederic Joly
S.T.E.A.T.L. au capital de 200 000 000€ - R. C. S. 494 498 839 - N. SIREN 490 498 839 0002

SIGNATURE ARCHITECTE

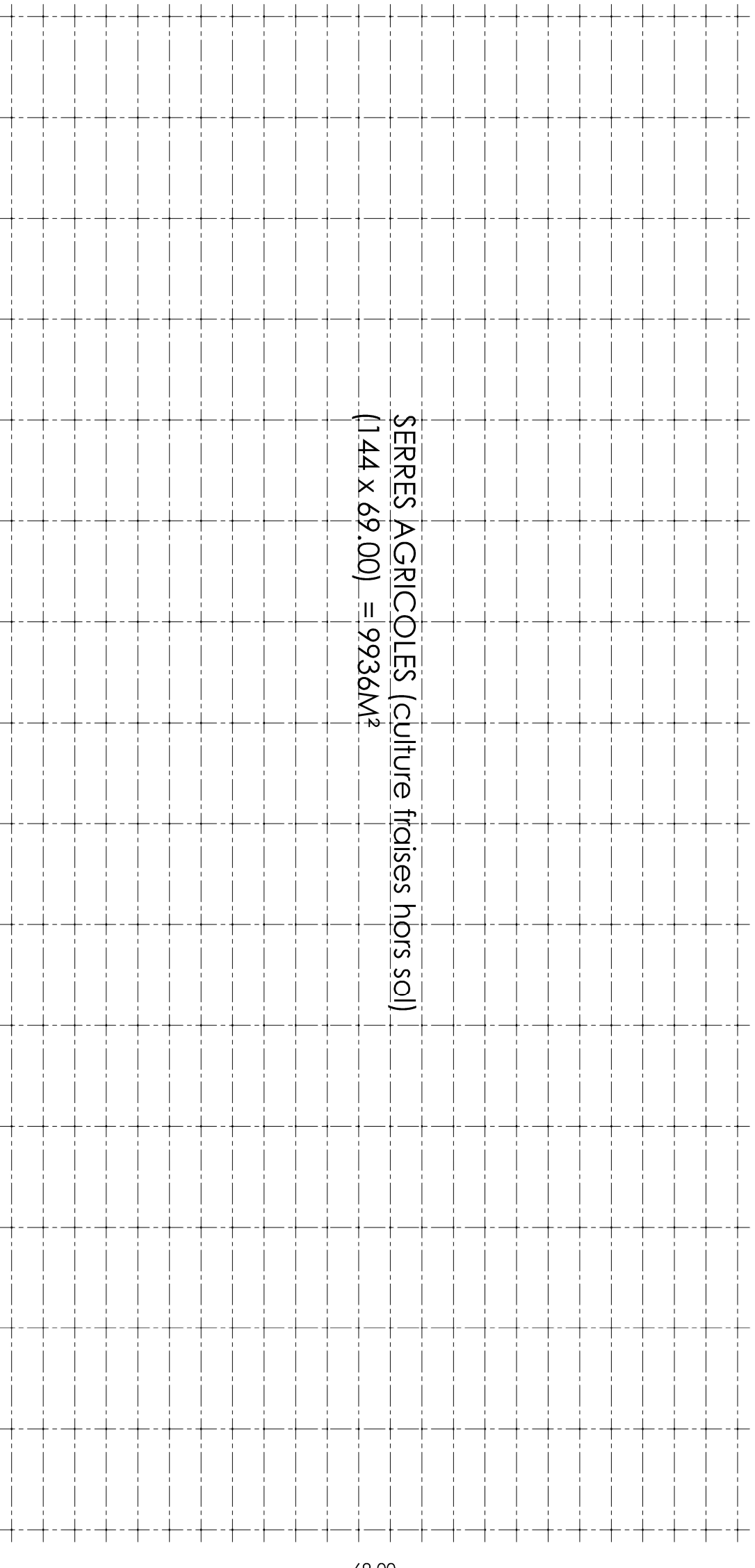
NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont strictement réservés à l'usage qui leur est destiné. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.

SIGNATURE MAITRE OUVRAGE

144.00 = 15 x 9.60

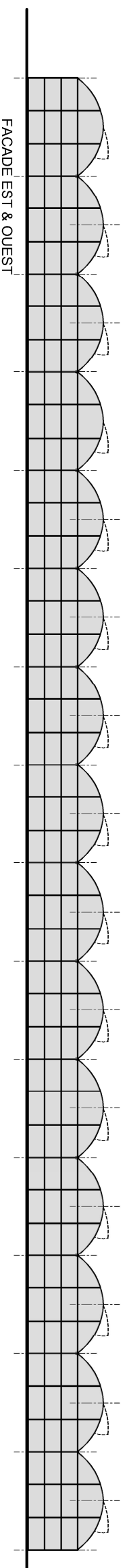


SERRES AGRICOLES (culture fraises hors sol)
(144 x 69.00) = 9936M²

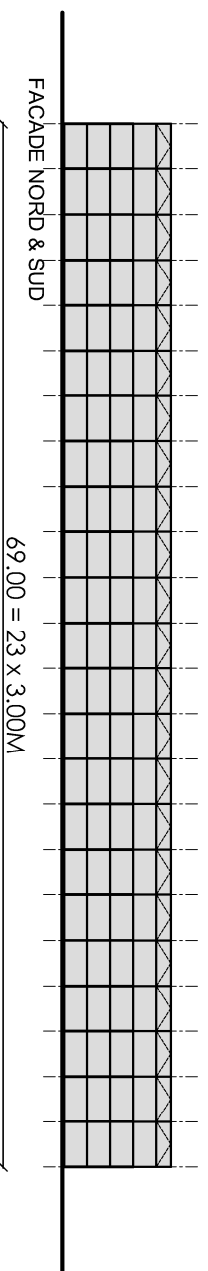


144.00

69.00



144.00 = 15 x 9.60M



69.00 = 23 x 3.00M

PLAN, COUPE, FACADES - PERMIS MODIFICATIF

1 / 500°

Permis modificatif : Suppression de 6307.20M² de serres agricoles

"Lanoir" - 64410 COUBLUCQ

E.I.

EARL MOUNES - M. DUPONT XAVIER - 60, ch de Roquehort - "Bailho" - 64410 COUBLUCQ

Réf. : PC EI DUPONT-2021.07.06 N° dossier : 20 066 Dessinateur : br 06.07.2021

4h

Atelier d'architecture Frederic Joly
S.T.A.N.L. 88 CAPITAL DE 200 000 000€ - R.C.S. 4947 490 438 839 - N° SIRET 490 438 839 0002

13 Place Papon Lagrave, 47260 GRANGES SUR LOT
• Tél : 05.53.79.50.60 • Fax : 05.53.79.02.02 • E-mail : archjoly@archjoly.fr

SIGNATURE ARCHITECTE

L'atelier d'architecture F. JOLY SEIARI
Architecte D.P.L.G.
13 Place Papon Lagrave
47260 GRANGES SUR LOT
Tél. 05 53 79 50 60 - Fax 05 53 79 02 02
Site 790 436 839 00016

SIGNATURE MAITRE OUVRAGE

NOTA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont l'œuvre exclusive de l'architecte. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.



ENVIRONNEMENT ET ASPECT TRAVAIL



ENVIRONNEMENT APRES TRAVAIL



INSERTION PAYSAGERE - PERMIS MODIFICATIF

Permis modificatif : Suppression de 2307,20M² de terres agricoles
 (voir : voir 020811003)

LES PROPRIETAIRES ET CANTON SAATCHI & SAATCHI (POMERAI - TULLE) : 0430300011000

01/01/2024 10:00:00

01/01/2024 10:00:00

E.I.

41

Comité intercommunal agricole
 de la Vallée de la Dordogne
 17100 - Saint-Genès-de-Magnac
 05 47 00 00 00

01/01/2024 10:00:00
 01/01/2024 10:00:00

01/01/2024 10:00:00
 01/01/2024 10:00:00

01/01/2024 10:00:00
 01/01/2024 10:00:00

01/01/2024 10:00:00

Projet de la EARL MOUNES représentée par Monsieur DUPONT Xavier.

Le projet consiste à modifier la surface de construction des serres agricoles du permis PC 064 195 20 P0002 qui comportait 16243.20M² de serres agricoles, pour de la culture hors sol de fraises. Le permis modificatif portera sur la suppression de 6307.20M² de serres tout en conservant les surfaces et les volumes des bassins d'orages.

ENVIRONNEMENT AVANT TRAVAUX :

Le terrain est situé sur la commune de **COUBLUCQ (64410)**, en zone rural, au lieu dit "Lano". L'unité foncière, implantée au croisement des deux chemins ruraux de "Poursiugues" et de "Cabirou", est composée de 5 parcelles. Celles ci sont cadastrées A75 (5900M²), A81 (4475M²), A82 (6225M²), A83 (10935M²) & A84 (12570M²) pour une contenance totale des parcelles de l'ordre de 40105M². Juridiquement, les parcelles sont implantées dans la zone A du règlement d'urbanisme de la commune. Actuellement, la parcelle est utilisé comme culture de céréales. Les parcelles ont une topographie en pente vers l'Est (pente inférieure à 5%). Les bâtiments d'élevages de poulets représentés sur la vue aérienne ne sont plus existants. Ils ont été démolis par l'ancien propriétaire.

L'exploitation familiale est située de l'autre côté du chemin du "Cabirou" au lieu dit "Bailho" (voir plan de situation)

ENVIRONNEMENT APRES TRAVAUX :

Le permis modificatif consiste à supprimer 6307.20M² de serres agricoles pour obtenir une surface totale de 9936M² au lieu de 16243.20M². Comme sur le permis initial il n'y aura pas de gros terrassement sur le terrain juste un re-nivelage du terrain afin d'obtenir une surface quasiment plane $\pm 2\%$.

Deux bassins de rétention prévu au permis initial seront conservés en contre bas de la parcelle. Le plus grand (d'un volume de 2388.912M³) servira de bassin d'orage (volume de marnage de 1043.539M³) et de bassin de stockage des eaux pluviales (volume de +/-1345.373M³) pour l'irrigation des cultures dans les serres ou les cultures de céréales. Un second bassin étanche sera réalisé et récupérera le surplus des eaux d'irrigations (drainants) des serres. Il sera vidangé régulièrement et répandue sur les cultures de céréales. (volume de +/-150M³)

Dans les serres, Monsieur DUPONT, cultivera des fraises hors sol. Il ne sera utilisé que très peu de désherbant pour contenir les mauvaises herbes aux pieds des serres.

CLÔTURES :

Les clôtures ne seront pas concernées par le projet.

ACCES :

Il existe actuellement un accès agricole sur la parcelle (accès aux bâtiments de poulets). Celui ci sera élargi à 8M minimum pour faciliter la circulation des camions et engins agricoles.

DOSSIER LOI SUR L'EAU :

Un dossier "loi sur l'eau" - rejet des eaux pluviales a été déposé à la DDT (référence 64-2020-00267). L'avis "accord su dossier de déclaration" de la DDT pour la gestion des eaux pluviales est joint à ce dossier.

DOSSIER ETUDE D'IMPACT AU CAS PAR CAS :

L'avis de la DREAL est joint au dossier : decision d'examen au cas par cas N°2020-10039 - Arrêté préfectoral du 30 septembre 2020

NOTICE EXPLICATIVE - PERMIS MODIFICATIF

Permis modificatif : Suppression de 6307.20M² de serres agricoles

"Lano" - 64410 COUBLUCQ

EARL MOUNES - M. DUPONT XAVIER - 60, ch de Roquehort - "Bailho" - 64410 COUBLUCQ

Réf. : PC El DUPONT-2021.07.06

N° dossier :

20 066

Dessinateur :

br

06.07.2021

E.I.

4j

CHOIX DES MATERIAUX :

Les serres agricoles sont composées de plusieurs matériaux. Tout d'abord, elles sont dotées de fondations légères de plots BA de faible profondeur. L'ossature des serres est composée de "fermes" métalliques sur poteaux métallique avec des croix de contreventements en périphérie.

La toiture sera habillée de film plastique blanc opaque. Elle sera composée de deux pentes asymétriques cintrées.

Les murs (long pans) seront en double parois plastiques et les pignons seront ouverts afin de faciliter les accès des engins agricoles.

Il n'y a pas de dallage béton au sol, ni de longrines béton en périphérie des serres.

REGLEMENTATION THERMIQUE :

Le projet n'est pas soumis à RT2012.

RESEAUX DIVERS :

Les différents raccordements seront à la charge du maître d'ouvrage.

Les eaux pluviales seront canalisées vers le bassin d'orage prévu et créé pour ce projet.

Les eaux pluviales de toitures des serres seront réceptionnées dans les chéneaux et seront canalisées vers le bassin de rétention par des canalisations PVC diamètre 300mm pente environ 2%.

Le bassin d'orages couplé à un bassin de rétention, à ciel ouvert et non étanche, sera créé en contre bas et à proximité des serres. Il accueillera uniquement les eaux pluviales de la nouvelle serre et de la partie haute du terrain. Son volume total sera de l'ordre de +/- 2122.640M³ pour une profondeur de 1.80M. Le volume de marnage (volume d'orage de 967M³ et de 65cm de hauteur) sera régulé par un exutoire « trop plein » de 60mm de diamètre, et sévacuera vers les fossés en bordure des chemins. Le fait de régulé le bassin d'orage permet de ne pas inonder les fossés existants comme c'est le cas actuellement (ruissellement sur terrain). De ce fait, le projet est soumis au code de l'environnement et à la loi sur l'eau. Le volume de stockage dit "volume mort" (volume de 1155.640M³ et d'une profondeur de 95cm) servira à l'irrigation des cultures de céréales et des serres (apport drainant). L'exutoire est implanté au dessus du volume de stockage (irrigation). La revanche sera de 20cm. (hauteur de sécurité en plus prévu) dans laquelle sera prévu la surverse du bassin (prévu en cas de forts orages exceptionnels).

ESPACES VERTS :

Les espaces libres autour du projet resteront enherbés et le maître d'ouvrage aura la charge de les entretenir.

Le bassin d'orage devra être sécurisé et entretenu par le maître d'ouvrage.

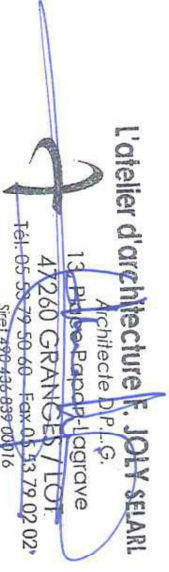

Des haies champêtres seront plantées le long des deux chemins afin de diminuer l'impact visuel des serres depuis le domaine public.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :

Le bassin de rétention pourra être accessible pour les engins de lutte contre l'incendie.

AIRE DE STATIONNEMENT :

Non concerné par la demande de permis. Il sera réalisé en fonction des besoins du maître d'ouvrage.

SIGNATURE ARCHITECTE		SIGNATURE MAITRE OUVRAGE	
 <p>L'atelier d'architecture F. JOLY SELARI Architecte D.P.L.G. 13 Place Papou Lagrave 47260 GRANGES LOT Tél: 05.53.79.50.60 - Fax: 05.53.79.02.02 Site: 796-436-899-00016</p>			
NOYA : Ces plans, destinés au permis de construire, sont uniquement destinés aux démarches administratives. Ils ne peuvent donc pas servir de plans d'exécution. Ces plans sont restés propriété exclusive. Ils ne peuvent être copiés ou reproduits, même partiellement, ni communiqués à des tiers sans notre autorisation expresse.			